



éduquer - accompagner - accomplir

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Document à imprimer et à remettre impérativement le jour de la rentrée sous enveloppe comme indiqué dans le courrier

NOM de l'élève

Prénom de l'élève

Monsieur, Madame :

Responsable(s) légal(aux) de :
en classe de : (cocher le niveau)

Seconde

Première

Terminale

autorisons n'autorisons pas le lycée Passy- St-Honoré à photographier et filmer notre enfant

autorisons n'autorisons pas le lycée Passy- St-Honoré à publier, exposer, diffuser les images
(cocher la mention choisie)

Ces images sont uniquement destinées aux usages suivants :

- Publication dans le journal scolaire de l'école
- Présentation d'une activité pédagogique ou périscolaire
- Vidéo sur un sujet expressément désigné, à caractère pédagogique
- Exposition de photographies dans le cadre des activités pédagogiques
- Publication sur le site Internet du lycée, ses réseaux sociaux ou de la circonscription de l'Education Nationale (accès non restreints)

L'autorisation de photographier ou de filmer mon enfant est valable pour la durée de sa scolarité dans l'école et 2 ans après son départ.

La photographie ne sera ni communiquée à d'autres personnes, ni vendue, ni utilisée à d'autres usages que ceux mentionnés ci-dessus.

La publication ou la diffusion de l'image de notre enfant, ainsi que les légendes ou commentaires accompagnant cette publication ne devront pas porter atteinte à sa dignité, à sa vie privée ou à sa réputation. Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent notre enfant est garanti. Nous pourrions donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et nous disposons du droit de retrait de cette photo si nous le jugeons utile.

Date

Signature(s) parentale(s)

Signature de l'élève

PS : Dans le cas où l'élève est ou devient majeur dans l'année, ce document reste valable.